

Cette **NEWSLETTER** est une revue d'informations trimestrielles relatives à la mise en oeuvre du projet «Community-based Real Time forest Monitoring».



SOMMAIRE

1. A propos du projet STR
2. La contribution des OSC locales au STR
3. Inciter les communautés à dénoncer les potentielles illégalités forestières
4. Recycler les OC et LC pour une participation efficace dans la mise en oeuvre du STR
5. La contribution des alertes du RTM dans le déclenchement des missions de contrôle de l'administration forestière
6. Soutien au plaidoyer communautaire : Faciliter le développement et la mise en oeuvre

A PROPOS DU PROJET RTM

Le projet «Community-based Real Time forest Monitoring (RTM)» ou «Suivi communautaire des Forêts en Temps Réel (STR)» vise à réduire les illégalités dans le secteur forestier en augmentant la participation des communautés locales grâce à des technologies accessibles.

Le projet STR est mis en œuvre au Cameroun par l'association Forêts et Développement Rural (FODER). Il vise à réduire les illégalités dans le secteur forestier en augmentant la participation des communautés locales grâce à des technologies accessibles et adaptées. Plus spécifiquement, il ambitionne d'améliorer la quantité, la qualité et la disponibilité de l'information sur les illégalités présumées commises dans les domaines forestier et environnemental, et par conséquent à renforcer l'efficacité du contrôle forestier et l'application de la loi.

Le projet est mis en œuvre en partenariat avec Rainforest Foundation UK (RFUK), dans les régions de l'Est, du Sud et du Littoral. Le projet est supporté par le financement du Département du développement international (DFID) du gouvernement britannique. Le STR est également déployé par Rainforest Foundation UK (RFUK) au Ghana et en République Démocratique du Congo (RDC).

L'implication des communautés dépendantes des forêts dans un suivi en temps réel des activités forestières peut transformer la façon dont les illégalités forestières sont contrôlées et maîtrisées, notamment en réduisant le temps de transmission des données pertinentes.



Les zones de mise en œuvre du STR au Cameroun sont les régions du Littoral (arrondissements de Ngwei et de Pouma dans le département de la Sanaga Maritime), de l'Est (arrondissements d'Abong-Mbang, Dja (Mindourou), Lomié et Doumé dans le département du Haut-Nyong), du Sud (arrondissements de Lokoundjé et Akom 2 dans le département de l'Océan)

Pendant 24 mois, le projet Suivi communautaire des forêts en temps réel devrait permettre:

- Le développement d'un modèle reproductible de suivi communautaire des forêts en temps réel dans au moins deux (2) zones pour documenter les pratiques forestières illégales, le respect des obligations et engagements sociaux des entreprises ;
- La réduction des illégalités dans les zones ciblées, un meilleur respect des obligations et engagements sociaux par les exploitants forestiers envers les communautés ;
- Une meilleure représentation des communautés forestières et de leurs organisations dans les espaces de concertation multi-acteurs, afin d'impulser et d'informer des changements dans la politique forestière par la diffusion des données et enseignements tirés du projet ainsi que des perspectives des communautés.

Composantes

Au Cameroun, le STR s'inscrit dans la composante observation du Système Normalisé d'Observation Indépendante Externe (SNOIE), qui permet de recevoir et de gérer les alertes communautaires (informations sur les illégalités présumées générées par les communautés). Le SNOIE, est une nouvelle approche d'OIE développée par FODER avec l'appui des organisations de la société civile (OSC) dans l'optique d'harmoniser les activités de surveillance de la gestion des ressources naturelles par la société civile et les communautés. Le STR permet de déclencher plus rapidement les processus du SNOIE.



Le STR a six (6) composantes à savoir : le matériel essentiel¹ et accessoire² ; l'application³ ; la plateforme web⁴ ; les procédures⁵ ; les données⁶ ; les utilisateurs de la plateforme.

¹Matériel sans lequel le STR ne pourrait fonctionner.

²Matériel utile au fonctionnement efficace du système.

³L'application mobile Collecteur installée dans un smartphone et/ou la tablette à travers laquelle les informations sur les potentielles illégalités forestières sont collectées et qui permet d'envoyer les données vers une plateforme par une voie satellitaire ou SMS.

⁴Serveur (ou centrale) sur lequel est centralisé l'ensemble des activités découlant de l'opérationnalisation du système STR.

⁵Procédures portent aussi bien sur la technique (savoir-faire) que sur le processus (savoir être).

⁶Informations relatives aux présumées illégalités forestières collectées et postées sur la plateforme afin que les utilisateurs de données puissent en prendre connaissance et agir.

Innovation

Le STR est un système de collecte, de transmission, d'analyse et d'utilisation des données pour la mise en application des lois et mesures correctives contre les infractions. Afin de répondre aux problèmes observés dans la conduite de l'OIE au Cameroun et de la perception qu'ont différents acteurs de celle-ci, FODER a coordonné le développement d'un Système Normalisé d'Observation Indépendante Externe (SNOIE). Le STR constitue une source d'informations pour le SNOIE mais aussi un outil de gestion et de suivi des alertes. Le STR contribue ainsi à activer le SNOIE aux alertes communautaires. Le SNOIE a changé la façon dont l'observation indépendante externe est menée au Cameroun.

Le projet a également une dimension axée sur le plaidoyer et le suivi des obligations sociales des entreprises forestières. Le Chef de projet, Christane Zebaze Hellow indique que « depuis la mise en œuvre de ce projet, les communautés ont aujourd'hui la capacité à résoudre par elles-mêmes les problèmes auxquels elles font face ». Bien plus, les communautés impliquées dénoncent plus et pour certaines, ont commencé à dénoncer grâce au projet. En effet, « les communautés veillent plus sur les forêts dont elles sont riveraines et suivent davantage les activités d'exploitation qui s'y déroulent car elles comprennent mieux leur rôle dans la gestion des forêts. Il y a aussi l'influence de la technologie sur les OC qui semble dans une certaine mesure les motiver à observer », précise-t-elle.

Au mois de juin 2017, neuf communautés impliquées officiellement dans le projet RTM utilisent les outils STR pour collecter et envoyer des données sur les illégalités présumées d'exploitation forestière. Cinq autres communautés sont également impliquées grâce à l'accompagnement du projet au plaidoyer communautaire.



UN PROJET MIS EN OEUVRE EN PARTENARIAT AVEC LES OSC LOCALES



C'est dans l'optique de réduire les illégalités dans le secteur forestier à travers la participation accrue des communautés locales, que l'association Forêts et Développement Rural (FODER) met en œuvre au Cameroun le projet « Community-based Real Time forest Monitoring » (RTM).

Pour atteindre cet objectif, FODER travaille avec quatre organisations de la société civile (OSC) locales basées dans la zone d'intervention du projet à savoir l'association Terre et ressource pour le développement durable (SUHE) qui se déploie à Ngwei dans la Sanaga maritime; l'Association Terre et Vie (ASTEVI) basée à Abong-Mbang; le Programme d'Appui à l'élevage et à la Préservation de la biodiversité autour des aires protégées (PAPEL) basée à Messamena dans le Haut-Nyong et le centre pour le développement local alternatif (CeDLA) dans l'Océan. L'expérience de

ces organisations locales en matière de lutte contre l'exploitation illégale des forêts a facilité le déploiement du projet dans le Littoral et à l'Est.

En effet, PAPEL après la signature d'un contrat de partenariat, a effectué deux missions de vérification des alertes communautaires⁷ en vue de documenter les faits présumés illégaux dénoncés par les communautés cibles du projet dans le Haut-Nyong et transmettre des rapports d'OIE à la coordination du SNOIE notamment à Oboul1 et à Djouyaya (deux communautés cibles du projet RTM).

Le rapport de la mission d'Oboul1 transmis au MINFOF, a donné lieu à une mission de contrôle de la Brigade Nationale de Contrôle (BNC) dont les résultats restent attendus. Aussi, SUHE a été impliquée dans le suivi de la mise en œuvre du projet RTM dans la zone de Ngwei et est à l'origine de dénonciations

⁷Informations collectées et transmises par les observateurs communautaires à travers les outils RTM sur les potentielles illégalités forestières

des activités illégales dans les environs du village Logbii, arrondissement de Ngwei. Ces dénonciations ont suscité d'une part l'intérêt de médias nationaux et d'autre part deux missions de contrôle de la Brigade Nationale de Contrôle (BNC) et de la Brigade Régionale de Contrôle (BRC) du Littoral donnant lieu à la saisie et à la vente aux enchères du bois illégal le 23 février 2017⁸.

En ce qui concerne ASTEVI, elle a réalisé une enquête sur le respect des obligations sociales internes par une entreprise forestière dans le département du Haut-Nyong suite au licenciement abusif de certains de ses employés (par ailleurs membres d'une communauté impliquée dans la mise en œuvre du projet STR).

En outre, ces OSC locales ont bénéficié d'une formation de leurs représentants sur l'utilisation de la technologie de Suivi en Temps Réel (STR) organisée du 05 au 16 septembre 2016. Spécifiquement au cours de la formation, il a été question de doter les participants de capacités à : télécharger le formulaire de collecte de données depuis la plateforme, utiliser l'application mobile (Collecteur) pour collecter les informations et les transmettre, assembler et utiliser le système de transmission des données. Par ailleurs, ils ont été dotés de compétences leur permettant de former à leur tour les



observateurs communautaires à l'utilisation de l'application mobile pour collecter les informations et les transmettre ; assembler et utiliser le système de transmission des données. Une autre formation a été organisée en octobre 2016 sur les procédures du SNOIE à l'intention de ces OSC à Ebolowa.

Deux nouvelles communautés (Elogbatindi et Bibindi) ont été sélectionnées avec l'appui de l'association Centre pour le Développement Alternatif (CeDLA) basée à Kribi et membre du SNOIE. Cette nouvelle collaboration permet d'étendre la zone d'intervention du projet RTM au département de l'Océan dans la région du Sud. L'on note une dynamique de mobilisation des organisations de la société civile autour du « Suivi communautaire des forêts en Temps Réel », qui est une innovation devant contribuer à améliorer l'efficacité de l'OIE.



⁸ Avis de vente aux enchères n°0887 /L/MINFOF/CAB/BNC du 23 février 2017



INCITER LES COMMUNAUTÉS À DÉNONCER LES POTENTIELLES ILLÉGALITÉS FORESTIÈRES

Des actions incitatives durables à destination des observateurs communautaires (OC) et leaders communautaires (LC), impliquées dans le projet « Suivi communautaire des forêts en temps réel » ou « Community-based real-time forest monitoring » (Projet RTM), sont engagées depuis le mois de mars 2017.

Ces actions d'incitations constituent des compensations pour leurs efforts fournis et leur implication dans le suivi en temps réel des forêts et surtout permettront de pérenniser les actions communautaires. Elles ont été engagées pour palier les difficultés financières et logistiques auxquelles font souvent face les observateurs locaux et leaders communautaires, dans le cadre des activités d'observation des indices d'illégalités très souvent éloignés de leurs villages.

Ces incitations durables d'acteurs du Système de suivi en temps réel des forêts, consistent à appuyer les OC/LC sur les plans technique, financier et matériel pour la réalisation de leurs microprojets incitatifs d'agriculture, élevage et de commerce associé. Un appui conseil et technique apporté par des experts, leur est également apporté.

Pour les projets agricoles, les bénéficiaires ont entre autres obtenu des plants, un soutien pour le défrichage, l'abattage et la trouaison des champs.

Par ailleurs, un encadrement technique a été apporté à quatre OC et à deux LC par des techniciens/experts agricoles des localités de Djouyaya, Mindourou et Lomié

RECYCLER LES OBSERVATEURS COMMUNAUTAIRES ET LEADERS COMMUNAUTAIRES POUR UNE PARTICIPATION EFFICACE DANS LA MISE EN ŒUVRE DU STR

La dynamique opérationnelle du projet « Suivi communautaire des forêts en temps réel » ou « Community-based real-time forest monitoring » (RTM) repose sur la participation des communautés riveraines des titres d'exploitation forestières à la collecte en temps réel des informations sur de présumées illégalités forestières à travers des observateurs communautaires et le suivi des obligations sociales.

Plusieurs actions de renforcement des capacités des communautés cibles sont menées afin de leur donner des compétences opérationnelles pouvant leur permettre de mieux jouer leur rôle dans la lutte contre l'illégalité dans le secteur forestier et la défense de leurs droits.

C'est dans cette logique qu'ont été organisées des formations adressées aux Observateurs communautaires, Leaders Communautaires, chefs de villages, représentants des Comités Paysans Forêts et des membres des organisations locales partenaires dans la mise en œuvre du projet (CeDLA, SUHE, PAPEL et ASTEVI). Le renforcement des capacités est orienté aussi bien sur l'utilisation et l'administration du système de suivi communautaire en temps réel des forêts, que sur les questions liées au plaidoyer communautaire et sur le SNOIE, l'OIE et la légalité forestière.

Ces formations permettent également aux équipes de FODER impliquées dans le RTM de discuter sur les mécanismes de déploiement des OC/LC et des CPF notamment sur la fréquence de transmission des alertes.

Des formations sont également organisées par RFUK, partenaire international de mise en œuvre du projet. Ces formations adressées aux partenaires de mise en œuvre du RTM (Cameroun, Ghana, RDC), et aux organisations de la société



civile locale qui interviennent dans le projet. Ces formations permettent de recycler les équipes, de partager les expériences et de recueillir des feedback devant permettre d'améliorer la technologie RTM. La troisième formation de ce genre pilotée par RFUK, s'est tenue du 17 au 21 juillet 2017, à Yaoundé.

Il a été question pour cette autre formation de fournir aux partenaires de mise en œuvre de ce projet les dernières mises à jour du système, y compris les fonctionnalités des nouveaux éléments de la plateforme web, les nouvelles fonctionnalités de l'application Collecteur et l'introduction de l'outil de gestion du système de transmission (aussi appelé Community Hub).

La formation a également porté sur les bonnes pratiques de collecte de données pour accompagner le processus de conception des formulaires de collecte (de la grille de légalité au formulaire de collecte sur Collecteur) et l'utilisation de la plateforme. Martin Biyong, Directeur de Cedla a pris part à cette formation: « Nous sommes désormais assez outillés pour mieux déployer le STR sur le terrain. Avec les connaissances acquises, nous travaillerons de concert avec les observateurs communautaires dans notre zone d'intervention pour que les bonnes pratiques pour la production des alertes soient mises en place et que les dénonciations soient faites dans la célérité », indique-t-il.

DES ALERTES DU RTM CONTRIBUENT À DÉCLENCHER DES MISSIONS DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION FORESTIÈRE

Trois alertes des faits d'exploitation présumée illégale, transmises par les observateurs communautaires des villages Oboul 1 et Djouyaya dans la région de l'Est, à travers les outils STR et par l'OSC à base communautaire SUHE au Littoral ont permis de déclencher la réaction de l'administration forestière dans le Haut-Nyong et la Sanaga Maritime.

Ces faits présumés illégaux dénoncés par les communautés cibles du projet dans le département du Haut-Nyong, ont été documentés par PAPEL, OSC locale partenaire du STR et par FODER. Les rapports d'observation indépendante externe produits suivant les procédures du Système normalisé d'observation indépendante externe (SNOIE), ont été transmis au Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF).

Le rapport de la mission d'OIE à Oboul1 transmis au MINFOF, a donné lieu à une mission de contrôle de la Brigade Nationale de Contrôle (BNC). A la suite de la mission de contrôle le Ministre en charge des forêts, d'après l'une de ses correspondances adressée à la coordination du SNOIE, a ouvert un contentieux contre la société Oye et compagnie coupable d'exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national, et dans une forêt communale. Une mise en demeure a été adressée aux gestionnaires de la forêt communale de Messamena- Mindourou, pour avoir engagé des mesures correctives particulièrement l'arrêt effectif de l'exploitation illégale et la mise en exécution du plan d'aménagement. D'après le rapport de dénonciation soumis au MINFOF, l'auteur présumé de l'exploitation présumée illégale est le partenaire exploitant de la Forêt Communale Messaména/ Mindourou qui serait la société STBC détentrice d'une unité de transformation de bois (UTB) située à Abong Doum à une vingtaine de kilomètres de ce massif forestier.



La dénonciation de Djouyaya a également abouti à une mission de vérification des contrôleurs de la Brigade Régionale de Contrôle de l'Est. Les infractions présumées de cette dénonciation sont entre autres le non-respect des clauses du cahier de charges de la convention provisoire de la FC du GIC EFNO de Nomgbwala avec blanchiment du bois d'origine illégale ; l'exploitation non autorisée dans une forêt du domaine national du village Djouyaya ; présomption de complicité d'exploitation forestière non autorisée dans la FC du GIC Bons Cœurs de Djolempoum.

Dans le département de la Sanaga Maritime, une dénonciation faite par l'association Terre et Ressources pour le Développement Durable (SUHE), grâce au STR a permis à l'organisation de mener une mission d'OIE. Le rapport de cette mission d'OIE a permis de déclencher deux missions de contrôle menées simultanément par la Brigade Nationale de Contrôle et la Brigade Régionale de Contrôle. Le large écho fait autour de cette exploitation forestière présumée illégale à Logbii par voix de presse, a également entraîné la descente de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC). A l'issue de la mission de contrôle, le MINFOF a instruit l'ouverture d'un contentieux contre l'exploitant présumé illégal et mis en vente aux enchères les bois saisis. Des sanctions pécuniaires auraient été infligées au contrevenant.

⁹ Société de Transformation du Bois et de Commerce

SOUTIEN AU PLAIDOYER COMMUNAUTAIRE: FACILITER LE DÉVELOPPEMENT ET LA MISE EN ŒUVRE



Pour renforcer la participation de la communauté dans la mise en œuvre du Suivi communautaire des forêts en temps réel, l'association Forêts et Développement Rural (FODER) accompagne les communautés bénéficiaires au plaidoyer pour un meilleur respect des obligations sociales des entreprises à leur égard à travers les techniques et méthodes de formulation, de négociation et des plaintes auprès des organes de gestion des conflits. Après 16 mois de mise en œuvre du projet RTM, neuf communautés disposent de plans de plaidoyer.

Dans le village Ampel, situé dans le département du Haut Nyong, arrondissement du Dja, l'équipe du projet RTM a accompagné les communautés à l'élaboration de trois cartes participatives ayant pour objectifs de soutenir le plaidoyer pour le recul de limite du titre forestier touchant à la sécurité foncière de la communauté. Il s'agit d'une carte d'usages des terres présentant la situation réelle sur les utilisations des ressources et des terres actuelles, une carte du scénario d'extension des limites présentant la situation souhaitée par la communauté d'Ampel et une carte forestière présentant la situation forestière officielle

du village. Un dossier constitué de ces différentes cartes a été déposé par la communauté auprès du ministère des forêts et de la Faune (MINFOF) pour le plaidoyer relatif au recul des limites. A la suite de cet accompagnement, une réunion multipartite sur le problème de l'étroitesse de la zone agroforestière des villages d'Ampel, Mindourou centre, Malene, Bedoumou et Djolempoum, riverains des UFA 10044 et 10047 a été organisée à Mindourou. En outre, trois (03) missions de cartographie participative ont été réalisées dans les villages Malene, Bedoumo et Mindourou Centre.

La communauté d'Oboul1 grâce au plaidoyer engagé pour retrouver l'argent disparu dans le compte du comité de développement de la communauté et aussi comprendre comment cela est arrivé, l'on a pu avoir l'historique du compte bancaire du comité de développement dudit village qui a révélé un retrait irrégulier par des individus non-signataires dudit compte d'un montant total de : 1 205 000FCFA.

La communauté met actuellement en œuvre avec l'appui de FODER son plan de plaidoyer pour recouvrer cet argent.



De plus, la communauté de Ngola a été accompagnée à la restructuration du bureau de gestion de leur Forêt Communautaire (FC), au renforcement des capacités du nouveau bureau aux normes de gestion d'un bureau de gestion d'une FC, aux procédures d'obtention d'une autorisation spéciale d'exploitation en grume dans une FC ainsi qu'aux différents usages et enfin à la matérialisation des limites de la FC.

Dans la communauté de Djouyaya, les techniques de plaidoyer communautaire, ont permis à celle-ci d'obtenir les rôles pour leur case de santé communautaire qui est restée longtemps à ciel ouvert. Le plaidoyer a également permis aux riverains d'obtenir le procès-verbal de réunion d'information de 2015, un document habituellement secret des exploitants forestiers. « Même s'il arrivait que FODER arrête son accompagnement vis-à-vis de notre communauté, nous lui diront merci car, nous avons appris les lois, les illégalités forestières. Nous savons désormais qu'avant l'entrée d'un exploitant en forêt, il doit tenir une réunion d'information publique avec les administrations et les communautés concernées », a déclaré Célestine, OC Djouyaya lors de l'atelier de recyclage des Observateurs Communautaires, Leaders Communautaires, CPF et de partage d'expérience sur le déploiement du « système de Suivi en Temps Réel » tenu du 15 au 17 février 2017 à Bertoua. Par ailleurs, un guide méthodologique pour faire le plaidoyer a été conçu à l'usage des communautés .

http://www.forest4dev.org/images/documents_pdf/rapports/faire_le_plaidoyer_guide_methodologique_a_l_usage_des_communautes.pdf

Supervision : Christiane **ZEBAZE HELLOW**

Rédaction: Christelle **KOUETCHA**

Collaboration: Yves **KEDE**, François **MEDJO** & Guy **BELOUNE**

Source & photos: Données de mise en oeuvre du Projet RTM

Conception graphique : Germain **FOTIE** (kingfotie@gmail.com /672 172 222)